

Le brevet professionnel (BP)

Le brevet professionnel est un diplôme national qui atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle définie.

C'est un diplôme de promotion sociale préparé soit en exerçant une activité professionnelle soit dans le cadre d'un contrat en alternance, le plus souvent après un diplôme de niveau V obtenu dans la même spécialité ou une spécialité voisine.

Il existe 54 spécialités de brevet professionnel, y compris les options. Chaque spécialité de brevet professionnel est définie par un arrêté du ministre chargé de l'éducation, après avis de la ou des commissions professionnelles consultatives compétentes.

L'arrêté détermine les activités auxquelles se réfère le brevet professionnel, les connaissances et compétences générales et professionnelles dont le candidat doit faire la preuve, l'organisation du diplôme en unités ainsi que le règlement d'examen.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour consulter les arrêtés concernant ces 54 BP.

Vous pourrez ainsi vérifier si la LV est obligatoire, facultative ou non évaluée pour les sessions 2016 et 2017.

<http://eduscol.education.fr/cid47641/le-brevet-professionnel-bp.html>

ATTENTION : pour la session 2018, la LV sera obligatoire pour tous les BP et sera évaluée selon les mêmes modalités pour tous les BP.

Voir arrêté lien ci-dessous :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=99921

Voir définition des épreuves lien ci-dessous :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100573

- Administration des fonctions publiques
- Agent technique de prévention et de sécurité
- Agent technique de sécurité dans les transports
- Ameublement tapisserie décoration
- Art du service et commercialisation en restauration (première session 2017)
- Art de la cuisine (première session 2017)
- Assurances
- **Banque**
- Barman
- **Blanchisserie**
- Boucher
- Boulanger
- **Bureautique**
- Carrelage mosaïque
- Charcutier-traiteur
- Charpentier bois (première session 2016)
- Charpentier de marine

- Coiffure
- Conducteur d'appareils des industries chimiques
- Conducteurs d'engins : travaux publics et carrières (première session 2017)
- Conducteur d'engins de chantier de TP (dernière session 2016)
- Couvreur (dernière session 2016)
- Couvreur (première session 2017)
- Cuisinier (dernière session 2016)
- Esthétique, cosmétique-parfumerie
- Étanchéité du bâtiment et des travaux publics
- Fleuriste
- Gaz option A : transport du gaz - option B : distribution du gaz
- Gemmologue
- Gouvernante
- Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air (première session 2016)
- Installations et équipements électriques
- Libraire
- Maçon
- Maintenance des articles textiles - option pressing
- Menuisier (première session 2016)
- Menuisier aluminium-verre (première session 2016)
- Métallier (première session 2016)
- Métiers de la pierre (dernière session 2016)
- Métiers de la pierre (première session 2017)
- Métiers de la piscine
- Mise en œuvre des caoutchoucs et des élastomères thermoplastiques
- Monteur en installations du génie climatique et sanitaire (première session 2016)
- Peinture revêtements
- Pilote d'installation de production par procédés
- Plastiques et composites
- Plâtrerie et plaque
- Préparateur en pharmacie
- Professions immobilières
- Restaurant (dernière session 2016)
- Sommelier
- Techniques de laboratoire de recherche option A biologie - option B physicochimie
- Vêtement sur mesure option couture flou - option tailleur dame - option tailleur homme